S.I.V.O.M. de la Vallée de l'Arlois (Siren : 247100258)

FICHE SIGNALETIQUE BANATIC

Données générales

Nature juridique	Syndicat intercommunal à vocation multiple (SIVOM)
Syndicat à la carte	oui
Commune siège	Pruzilly
Arrondissement	Mâcon
Département	Saône-et-Loire
Interdépartemental	non

Date de création

Date de création	23/09/1971
Date d'effet	23/09/1971

Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	Même nombre de sièges
Nom du président	M. RENE DONDIN

Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	En Malatrey
Numéro et libellé dans la voie	Route de la Carrière
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	71570 PRUZILLY
Téléphone	
Fax	
Courriel	sivom-arlois.saint-amour-bellevue@wanadoo.fr
Site internet	

Profil financier

Mode de financement	Contributions budgétaires des membres
Bonification de la DGF	non
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	non
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	non
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	non

Population

Population totale regroupée	5 311
Densité moyenne	170,33

Périmètres

Nombre total de membres : 7

- Dont 7 communes membres :

Dept	Commune (N° SIREN)	Population
71	Châne (217100841)	577
71	Chasselas (217101088)	181
71	Crêches-sur-Saône (217101500)	2 989
71	Leynes (217102581)	517
71	Pruzilly (217103621)	304
71	Saint-Amour-Bellevue (217103852)	565
71	Saint-Vérand (217104876)	178

Compétences

Nombre total de compétences exercées : 5

Compétences exercées par le groupement
Production, distribution d'énergie
- Hydraulique *- Etude et travaux d'aménagement du lit et des ouvrages hydrauliques des cours d'eau. Toutes les communes adhèrent y compris CRECHE-SUR-SAONE.*
Développement et aménagement social et culturel
- Etablissements scolaires *- Gestion des écoles : 1/ aide au fonctionnement des écoles maternelles et primaires des RPI CHANES, CHASSELAS, LEYNES et PRUZILLY, SAINT-AMOUR-BELLEVUE, SAINT-VERAND et rémunération du personnel nécessaire. 2/ organisation du transport scolaire et rémunération du personnel accompagnateur 3/ actions périscolaires dans le cadre du Contrat Educatif Local ou autre. 4/ gestion de la garderie périscolaire et rémunération du personnel nécessaire. Toutes les communes adhèrent sauf CRECHES-SUR-SAONE.* A la carte : La compétence a été conservée par : Crêches-sur-Saône
- Activités péri-scolaires *- Gestion des écoles : 1/ aide au fonctionnement des écoles maternelles et primaires des RPI CHANES, CHASSELAS, LEYNES et PRUZILLY, SAINT-AMOUR-BELLEVUE, SAINT-VERAND et rémunération du personnel nécessaire. 2/ organisation du transport scolaire et rémunération du personnel accompagnateur 3/ actions périscolaires dans le cadre du Contrat Educatif Local ou autre. 4/ gestion de la garderie périscolaire et rémunération du personnel nécessaire. Toutes les communes adhèrent sauf CRECHES-SUR-SAONE.* A la carte : La compétence a été conservée par : Crêches-sur-Saône
Aménagement de l'espace
- Transport scolaire *- Gestion des écoles : 1/ aide au fonctionnement des écoles maternelles et primaires des RPI CHANES, CHASSELAS, LEYNES et PRUZILLY, SAINT-AMOUR-BELLEVUE, SAINT-VERAND et rémunération du personnel nécessaire. 2/ organisation du transport scolaire et rémunération du personnel accompagnateur 3/ actions périscolaires dans le cadre du Contrat Educatif Local ou autre. 4/ gestion de la garderie périscolaire et rémunération du personnel*

nécessaire. Toutes les communes adhèrent sauf CRECHES-SUR-SAONE.

A la carte : La compétence a été conservée par : Crêches-sur-Saône

Voirie

- Création, aménagement, entretien de la voirie

- Exécution de travaux d¿entretien de voirie et acquisition du matériel nécessaire. Toutes les communes adhèrent sauf CRECHES-SUR-SAONE.

A la carte : La compétence a été conservée par : Crêches-sur-Saône

Adhésion à des groupements

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature jur.	Population
69	S.M. des rivières du Beaujolais (256910498)	SM fermé	174 830

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2015 - millésimée 2012)